



Un ancien procureur g n ral d  Isra  l : avec une grande tristesse, je conclus que mon pays est maintenant un r gime d  apartheid

Description

Par Michael Benyair, le 10 f vrier 2022

Michael Benyair, ancien Procureur G n ral d  Isra  l approuve Amnesty International

Au cours de l  ann e derni re, un d bat public s est d roul  sur le fait de savoir si les actions men es par le gouvernement isra lien dans les Territoires Palestiniens Occup s peuvent  tre class es comme de l  apartheid au regard du droit international.

Le 1 r f vrier, [Amnesty International](#) est la derni re ONG   l  avoir class e comme de l  apartheid, le qualifiant de   cruel syst me de domination et de crime contre l  humanit   . Cela s est produit   la suite de d clarations ant rieures sur l  apartheid de la part d  autres groupes de d fense des droits humains, [Yesh Din](#), [B  Tselem](#) et [Human Rights Watch](#).

 tant l  ancien procureur g n ral d  Isra  l, j  ai pass  ma carri re   analyser les questions juridiques les plus pressantes concernant Isra  l. L  occupation par Isra  l de la Cisjordanie et de J rusalem Est a  t  un dilemme de fond pendant mon mandat et au-del  .

Une grave injustice

La domination d  Isra  l sur ces territoires est une grave injustice que doit  tre urgemment rectifi e.

C est avec une grande tristesse que je dois aussi conclure que mon pays a sombr  dans de telles profondeurs politiques et morales qu il est maintenant un r gime d  apartheid. Il est temps pour la communaut  internationale, elle aussi, de reconna tre cette r alit .

Depuis 1967, les autorit s isra liennes ont justifi  l  occupation en la pr tendant temporaire jusqu   ce qu une solution pacifique puisse  tre trouv e entre Isra liens et Palestiniens. Or, cinq d cennies ont maintenant pass  depuis que ces territoires ont  t  conquis et Isra  l

ne montre aucun intérêt à abroger ce contrat.

Il est impossible de conclure autrement : l'occupation est une réalité permanente. C'est la réalité d'un État unique avec deux peuples différents n'ayant pas les mêmes droits.

En violant le droit international, Israël a transféré [plus de 650,000](#) de ses citoyens qui se sont installés dans les colonies de Cisjordanie et de Jérusalem Est. Ces colonies sont établies dans des zones qui entourent des villages palestiniens et fragmentent intentionnellement les communautés palestiniennes les unes par rapport aux autres, pour, au bout du compte, empêcher la possibilité d'un État palestinien attendant. À Jérusalem Est, des lois discriminatoires sur la propriété expulsent des Palestiniens hors de leurs maisons dans une politique de judaïsation de la ville appuyée par l'État.

Il n'y a pas à « deux Israëls »

Dans la zone C de Cisjordanie, des lois d'aménagement discriminatoires sont utilisées pour chasser les communautés palestiniennes de leurs terres. Ces communautés sont face à un déluge de violence des colons des avant-postes non autorisés (illégaux même en droit israélien), et les auteurs de cette violence n'encourent aucune conséquence de leurs actes.

Toute tentative de réviser l'apartheid est fortement surveillée et criminalisée, comme le montre la qualification trompeuse de groupes de la société civile palestinienne [de terroristes par le ministre israélien de la Défense](#). Les gouvernements israéliens successifs, dont le récent gouvernement de coalition qui s'est affiché comme un changement par rapport à l'intransigeance de Netanyahou, ont constamment et publiquement affirmé qu'ils n'ont aucune intention que se crée un État palestinien.

Quoi qu'il en soit, l'essentiel du débat dans la communauté internationale se passe comme si le comportement d'Israël dans les territoires occupés pouvait être distingué de la démocratie libérale qui existe de l'autre côté de la Ligne Verte. C'est une erreur.

On ne peut tout simplement pas être une démocratie libérale en pratiquant l'apartheid sur un autre peuple. Il y a une contradiction dans les termes parce que l'ensemble de la société d'Israël est complice de cette réalité injuste.

C'est le cabinet ministériel d'Israël pour les colonies qui approuve chaque colonie illégale dans les territoires occupés. C'était moi, dans mon rôle de Procureur Général qui approuvait l'expropriation de terres privées palestiniennes pour la construction d'infrastructures telles que des routes qui ont ancré l'expansion des colonies.

Ce sont les tribunaux israéliens qui font respecter des lois destinées à chasser des Palestiniens de leurs maisons à Jérusalem Est et de leurs terres en Cisjordanie. Les services de soins opèrent par-dessus la Ligne Verte. Et les citoyens israéliens paient finalement des impôts qui financent la pérennisation du contrat et de la domination du gouvernement sur ces territoires.

Entre le Jourdain et la Méditerranée, c'est Israël qui prive en permanence des millions de Palestiniens de leurs droits civils et politiques. C'est l'apartheid israélien.

Y a-t-il de l'espoir ?

Il y a deux solutions démocratiques possibles qui peuvent transformer ce statu quo. La première est de garantir à chaque personne vivant sous contrôle israélien la pleine citoyenneté et l'égalité.

Malheureusement, ce scénario conduirait à la perte de la majorité juive et à la « balkanisation » de la totalité du territoire, augmentant par-là la probabilité que le conflit soit inextricable.

La seconde solution possible serait qu'Israël se retire des territoires occupés et établisse un État de Palestine aux côtés d'Israël. Cela assurerait non seulement une juste répartition de la terre entre le peuple palestinien autochtone et le peuple juif qui a été persécuté pendant des milliers d'années. Cela garantirait aussi, à la fois une solution durable au conflit israélo-palestinien et la fin de l'apartheid.

Le statu quo sur le terrain est une abomination morale. Le retard de la communauté internationale à prendre des mesures significatives pour tenir Israël responsable du régime d'apartheid qu'il perpétue est inacceptable.

Michael Benyair est un ancien Procureur Général d'Israël et un ancien juge de la Cour Suprême.

Source : [The journal](#)

Traduction SF pour l'Agence Média Palestine

Tags

1. apartheid
2. Benyair
3. Israël
4. Michael Benyair
5. procureur
6. procureur général
7. the journal

date créée

2022/02/15